



## LICENCE PRO MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

Spécialité : **GESTION DES ÉTABLISSEMENTS  
SANITAIRES, SOCIAUX & MÉDICO-SOCIAUX**

Un diplôme pour des professionnels qui envisagent  
d'exercer des responsabilités d'encadrement,  
d'ingénierie ou de conduite de projet

### Partenaires



### Objectifs

La formation prépare les jeunes dans le but d'exercer des responsabilités d'encadrement, d'ingénierie ou de conduite de projet au sein de structures sanitaires, sociales et médico-sociales. Les missions concernent la coordination des actions internes au service, le management direct d'équipe, l'appui aux opérations de développement stratégique, la responsabilité d'organisation administrative, financière et hôtelière, l'animation des services de formation, la gestion de la politique de qualité.

Cette qualification de niveau II permet donc d'accéder à des postes clés dans les structures sanitaires, sociales et médico-sociales, à l'interface des fonctions stratégiques et des fonctions de mise en œuvre d'actions de terrain. En référence au Registre national de la certification professionnelle (RNCP), les compétences visées par le diplôme sont principalement :

- de savoir analyser, comprendre et travailler dans l'environnement politique, juridique, économique des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales ;
- d'utiliser à bon escient les bases des techniques de gestion et leurs applications aux secteurs santé, social et médico-social ;
- de mener une conduite de projet ;
- d'animer des projets collectifs.

Avec la licence professionnelle, et forts de leur expérience professionnelle, les étudiants diplômés peuvent se porter candidats à des offres d'emploi de cadre intermédiaire. Ces compétences de management sont aujourd'hui très recherchées dans le secteur sanitaire, social ou médico-social public ou privé, marqués par une forte croissance du nombre de structures et un renforcement des contraintes économiques.

### Public

La licence professionnelle est accessible :

- aux titulaires d'un bac +2 (BTS, DEUG, DEUST, DUT...) ou autres diplômes homologués de niveau III ou reconnus équivalents dans un domaine de formation compatible avec celui du diplôme visé ;
- aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle, dans les conditions fixées par les dispositions de la loi du 17 janvier 2002 relatives à la validation des acquis de l'expérience.

### Formation et examen

La licence professionnelle est dispensée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation à raison de 2 jours en cours et 3 jours en milieu professionnel pendant 9 mois. De nombreux professionnels qualifiés des secteurs sanitaire, social et médico-social interviennent dans la formation (cf contenu au verso).

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation. La moyenne des notes obtenues aux épreuves "intermédiaires" (contrôle continu) représente la moitié de la note finale dans l'UE. L'examen final compte pour la moitié de la note finale de l'UE.

La licence est décernée aux candidats ayant obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à chacune des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré. Sont membres du jury d'audition des mémoires, les intervenants de la formation, avec une proportion de moitié de professionnels.

Si la licence n'a pas pu être délivrée au regard des conditions ci-dessus, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par le Cnam.



## Contenu de la formation

| Unité d'enseignement   | ECTS <sup>1</sup> | Compétences attendues   | Durée totale d'enseignement |
|--|-------------------|---|-----------------------------|
| <b>UE 1</b><br>(EGS101) Environnement politique et économique des ESSMS <sup>2</sup>             | 4                 | Comprendre l'environnement politique, économique des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales.   | 40 heures                   |
| <b>UE 2</b><br>(EGS102) Environnement législatif des ESSMS <sup>2</sup>                          | 4                 | Comprendre l'environnement législatif et son évolution.   | 40 heures                   |
| <b>UE 3</b><br>(EGS103) Approche organisationnelle des ESSMS <sup>2</sup>                        | 4                 | Comprendre l'organisation d'une entreprise et sa spécificité dans les établissements sanitaires et sociaux.   | 40 heures                   |
| <b>UE 4</b><br>(EGS104) Méthodologie de gestion des projets dans les ESSMS <sup>2</sup>          | 4                 | Elaborer et conduire un projet.<br>Analyser un projet.  | 40 heures                   |
| <b>UE 5</b><br>(EGS105) Approche comptabilité et contrôle de gestion dans les ESSMS <sup>2</sup> | 4                 | Comptabilité Générale<br>Comprendre la démarche de contrôle de gestion.<br>Utiliser l'outil statistique pour la compréhension de tableaux de bord et la prise de décision.                    | 40 heures                   |
| <b>UE 6</b><br>(EGS106) Approche juridique et sociale des ESSMS <sup>2</sup>                     | 4                 | Travailler et communiquer avec le vocabulaire juridique et les principes fondamentaux du droit social.<br>Appréhender les enjeux de la formation professionnelle.                             | 40 heures                   |
| <b>UE 7</b><br>(EGS107) Approche communication et management des équipes                         | 4                 | Expression écrite et orale afin de communiquer avec son équipe et les partenaires. Evaluer sa pratique.<br>Mise en œuvre des processus de négociation et gestion des conflits.                | 40 heures                   |
| <b>UE 8</b><br>(EGS108) Approche des systèmes d'information dans les ESSMS <sup>2</sup>          | 4                 | Utiliser les outils informatiques et comprendre l'intérêt de l'utilisation d'un système d'information adapté.<br>Représenter sous forme cartographique les activités des ESSMS du territoire. | 40 heures                   |
| <b>UE 9</b> Anglais  | 4                 | Niveau Bulat 1  | 40 heures                   |
| <b>Evaluations</b>   | /                 | Evaluation de chaque unité d'enseignement   | 40 heures                   |
| <b>Projet tuteuré</b>  | 12                | Suivi Mémoire :<br>50 heures accompagnement – préparation à la soutenance et soutenance   | 100 heures                  |
| <b>TOTAL DES ECTS<sup>1</sup> 48</b>   |                   | <b>TOTAL DES HEURES D'ENSEIGNEMENT</b>  | <b>500 heures</b>           |

## Que faire avec une Licence Pro Management des Organisations ?

Exemples de Postes occupés par nos étudiants des promotions précédentes

### ▶ TRAVAILLER.

- Responsable Service Qualité
- Assistant à la Direction dans une structure sanitaire et/ou sociale
- Responsable de Secteur, d'un Service, d'une structure sanitaire ou sociale importante
- Assistant de Coordination en réseau de santé
- Coordinateur/coordinatrice des actions Qualité
- Assistant aux Responsables dans un service de système environnemental
- ...

### ▶ POURSUIVRE VERS UN MASTER

- Master MOSS – Management des Organisations Sanitaires et Sociales
- Master Management Stratégique
- Master ESS – Economie Sociale et Solidaire
- Master Service Qualité (CNAM)
- Master Management Qualité, Sécurité, Environnement
- Master Manager d'Entreprise, Management (IFAG)
- ...

<sup>1</sup> ECTS : Crédits européens : « **European Credit Transfer and Accumulation System** », Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

<sup>2</sup> ESSMS : Etablissements Sanitaires, Sociaux & Médico-Sociaux